

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

LIBRAIRIES – FRANCE METROPOLITAINE

2021

ARTICLE 1 : DEFINITION

Les termes employés ci-après ont, dans les présentes conditions générales de vente, la signification suivante :

« SITE » : désigne le site internet marchand des Editions SEDRAP accessible à l'adresse <https://www.sedrap.fr> ;

« CLIENT » : désigne toute personne physique, majeure et capable, ou morale effectuant une commande ;

« COMMANDE » : désigne l'opération par laquelle le client s'engage, en contrepartie de la livraison des produits, à en verser le prix correspondant ;

« PRODUIT » : désigne tout article proposé à la vente au client par la société Editions SEDRAP ;

« COMPTE » : désigne l'interface dans lequel est regroupé l'ensemble des données fournies par le client.

ARTICLE 2 : OBJET

Les Conditions Générales de Vente décrites ci-après détaillent les droits et obligations de la société Editions SEDRAP, Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle, au capital de 200 000 €, immatriculée au Registre du Commerce et des sociétés de Toulouse sous le numéro 850 457 649, dont le siège social est situé au 179 Avenue de Muret 31300 TOULOUSE, représentée par Loetitia BOECHE, en tant que représentante légale de la Présidente, et de son client dans le cadre de la vente des marchandises énumérées en Annexe 1 des présentes Conditions générales de vente.

Toute prestation accomplie par la société Editions SEDRAP implique l'adhésion sans réserve du client aux présentes conditions générales de vente.

ARTICLE 3 : CHAMP D'APPLICATION TERRITORIAL

Il est convenu que ces Conditions Générales de Vente s'appliquent uniquement pour les commandes réalisées en France Métropolitaine. Pour toute commande hors France Métropolitaine, une facture pro-forma précisant l'ensemble des conditions de vente des produits des Editions SEDRAP applicables aux territoires hors France Métropolitaine pourra être établie.

ARTICLE 4 : MISE A JOUR

Des modifications sont susceptibles d'être apportées aux présentes conditions générales de vente. En cas de modification, la commande sera régie par les conditions générales de vente acceptées au jour de la prise de commande.

Les conditions générales de vente sont consultables sur le site internet des Editions SEDRAP.

ARTICLE 5 : PRIX

Les conditions tarifaires sont celles en vigueur au jour de la prise de commande.

Il est précisé que les prix de vente des produits sont calculés sur la base du prix public hors taxes, diminué des éventuelles réductions de prix octroyées au client.

La facturation s'opère sur la base du prix public, libellé en euro, en vigueur au jour de l'expédition. Ce prix public est connu du client dès la prise de commande.

Les prix publics communiqués au client et figurant sur les catalogues et produits sont des prix TTC hors frais de port. En cas de modification des prix, le marquage figurant sur les produits ne saurait être opposable à la facture. En tout état de cause, la facture établie, lors de l'expédition, conformément au dernier tarif en vigueur fait foi.

ARTICLE 6 : REMISES

Les Editions SEDRAP se réservent la possibilité d'accorder des remises particulières selon un barème établi. Ce barème de remises particulières prévoit une remise spécifique pour chaque gamme de produits. Le client, après négociation avec les Editions SEDRAP, s'inscrit dans le barème qui lui correspond et s'engage à en respecter les conditions particulières. En cas de manquement aux conditions mentionnées dans ce barème de la part du client, les conditions peuvent être modifiées unilatéralement par les Editions SEDRAP après en avoir informé le client qui se verra appliquer le taux de remise correspondant.

Le barème de remises applicable peut être modifié chaque année afin de prendre en compte l'évolution de la stratégie commerciale des Editions SEDRAP.

Le client bénéficie d'une remise de base, laquelle est déterminée en fonction des bilans du client et au regard des critères définis dans les conditions particulières de vente. Des remises supplémentaires peuvent s'appliquer, après accord des Editions SEDRAP. L'ensemble des remises applicables sont détaillées dans les Conditions Particulières de Vente adressées indépendamment à chaque client.

ARTICLE 7 : ESCOMPTE

Aucun escompte ne sera consenti en cas de paiement anticipé.

ARTICLE 8 : MODALITES DE PAIEMENT

Le règlement des commandes s'effectue :

- Soit par chèque ;
- Soit par carte bancaire ; étant précisé que le système Monetico Paiement assure une sécurité de la transaction et une prise en compte immédiate de la commande ;
- Soit par virement bancaire ; à effectuer à l'aide de l'IBAN des Editions SEDRAP, disponible sur le site des Editions SEDRAP.

Les données bancaires des clients sont protégées par un système de sécurité informatique et ne sont en aucun cas conservées par les Editions SEDRAP, en application du décret n°2019-536 du 29 mai 2019, conformément au règlement général de la protection des données.

Toute donnée de sécurisation est incluse dans le plan général de sécurité informatique mis en œuvre au sein de la société Editions SEDRAP.

ARTICLE 9 : DELAIS DE PAIEMENT

9.1. Cas général

Toute commande donne lieu à l'établissement d'une facture pro-forma, après acceptation et paiement de laquelle la commande est honorée.

En application de l'article L441-10 du code de commerce, le délai de règlement est fixé par principe à 30 jours à compter de la date de réception des marchandises.

9.2. Cas particulier

En cas de négociation de conditions particulières entre le client et les Editions SEDRAP, des modalités de paiement spécifiques, inscrites contractuellement, pourront s'appliquer. Elles seront définies dans le cadre de conditions particulières négociées. Un paiement sur factures mensuelles cumulées pourra notamment être envisagé.

Le règlement est réputé réalisé à la date à laquelle le montant facturé est effectivement inscrit sur le compte des Editions SEDRAP, et n'a pas fait l'objet d'un rejet de paiement.

Tout paiement insuffisamment provisionné donnera lieu à la refacturation des frais bancaires supportés par les Editions SEDRAP.

A ce titre :

- Dès prise de connaissance du rejet, le service client informera le client de la situation de blocage et l'enjoindra à régulariser la situation sous huitaine.
- Tout rejet de paiement sera automatiquement facturé 25 € pour frais de traitement.
- Toute opposition abusive fera l'objet d'une procédure en responsabilité et d'un recouvrement forcé entraînant des frais.

ARTICLE 10 : RETARD DE PAIEMENT

Toute relance suite à un défaut de paiement, non régularisé dans les 8 jours, fera automatiquement l'objet d'une facturation de 25 € pour frais de gestion.

Toute absence de règlement suite à relance fera l'objet d'une mise en demeure donnant lieu à facturation de frais de gestion de 49 € en sus.

En cas de défaut de paiement, total ou partiel, des produits livrés au jour de la réception, le client versera à la société Editions SEDRAP des pénalités de retard à hauteur de 2.52%, correspondant à 3 fois le taux d'intérêt légal majoré de 3 points soit 5.52%. Ce taux est appliqué sur le montant TTC de la facture. Les pénalités sont exigibles sans qu'un rappel ne soit nécessaire. Les pénalités courent dès le jour suivant la date de règlement portée sur la facture ou, à défaut le 31^{ème} jour suivant la date de réception des marchandises.

En toutes hypothèses, tout défaut de paiement à l'échéance peut entraîner de plein droit la mise au débit du client d'un intérêt de retard, la suspension des livraisons ou celle des ventes.

ARTICLE 11 : CLAUSE RESOLUTOIRE

Si dans les quinze jours qui suivent la mise en œuvre de la clause " Retard de paiement ", le client ne s'est pas acquitté des sommes restant dues, la vente peut être résolue de plein droit et ouvrir droit à l'allocation de dommages et intérêts au profit de la société Editions SEDRAP.

ARTICLE 12 : CLAUSE DE RESERVE DE PROPRIETE

La société Editions SEDRAP conserve la propriété des produits vendus jusqu'au paiement intégral du prix, en principal et en accessoires. A ce titre, si le client fait l'objet d'un redressement ou d'une liquidation judiciaire, la société Editions SEDRAP se réserve le droit de revendiquer, dans le cadre de la procédure collective, les marchandises vendues et restant impayées.

ARTICLE 13 : PRISE DE COMMANDE

Il est rappelé que la création d'un compte auprès des Editions SEDRAP implique l'adhésion sans réserve du client aux présentes conditions générales de vente qui prévalent sur tout autre document du client, sauf accord dérogatoire exprès et préalable des Editions SEDRAP.

Les Editions SEDRAP proposent un accès à un Espace Librairies sur le site internet de la société, permettant à tout client d'effectuer une commande.

Les Editions SEDRAP se réservent un droit d'exclusivité sur la vente directe de certains produits.

Les produits commandés auprès des Editions SEDRAP ne peuvent faire l'objet d'une vente en dehors de la France Métropolitaine. Pour une diffusion dans les DROM-COM ou dans tout autre pays, le client devra préalablement consulter les Editions SEDRAP et obtenir un accord exprès de diffusion sur le territoire visé.

Afin d'être en capacité de passer une commande, le client doit obligatoirement disposer d'une boîte aux lettres électronique.

Une confirmation de commande est présentée au client sous format électronique. Cette confirmation comprend l'ensemble des informations contractuelles relatives à la commande, en langue française.

Le client peut accéder, via l'onglet « Mon panier », au récapitulatif des produits sélectionnés dans la perspective d'une commande. Après validation de la commande, le client renseigne ses détails de facturation et de livraison puis procède au paiement de ladite commande suivant les modalités définies.

Les Editions SEDRAP se réservent la possibilité de demander la fourniture d'un extrait d'immatriculation au client, aux fins de constitution de son dossier administratif et de facturation

Un suivi de commande est accessible via l'Espace librairie du site internet des Editions SEDRAP. Cette fonctionnalité permet de suivre à tout moment les différentes étapes du traitement de la commande. En complément, un courriel est envoyé au client à chaque étape pour information.

Les Editions SEDRAP ne proposent pas de service d'office.

- Erreurs potentielles, indisponibilités

Un accusé de réception de la commande, mentionnant les références commandées ainsi que leurs états, est adressé par courriel au client par les Editions SEDRAP.

En cas d'indisponibilité d'un produit, et sauf indication de votre part de conserver ledit produit en « noté » et de le recevoir ultérieurement, dès disponibilité, le produit ne sera pas pris en compte dans la commande. Les Editions SEDRAP s'engagent à notifier au client toute indisponibilité d'un produit.

ARTICLE 14 : LIVRAISON

Des frais de port sont appliqués pour participation aux frais d'emballage, d'expédition et de contrôle qualité, selon le barème suivant :

Montant HT net de la commande	Tarif
Commande > 150 €	Franco de port
Commande entre 50 et 149 €	6 €
Commande < 50 €	3.50 €
Choix de livraison via Prisme	Franco de port

Les clients adhérents au partenaire des Editions SEDRAP, PRISME ont la possibilité de choisir une livraison via cet intermédiaire.

Les éditions SEDRAP s'engagent à tout mettre en œuvre pour que les commandes, sous réserve de disponibilité des stocks, soient expédiées, dans un délai de sept (7) jours ouvrables, le délai commençant à courir au jour de la réception du bon de commande validé par le client et de la réalisation des modalités de paiement définies de manière synallagmatique entre les parties.

Le délai de livraison indiqué ne prenant pas en compte les éventuelles difficultés que pourrait rencontrer tout tiers intervenant dans le processus, il est admis que tout retard raisonnable dans la livraison des produits ne saurait donner lieu au paiement au profit du client de dommages et intérêts, de pénalités.

14.1. Adresse de livraison

Les produits sont livrés à l'adresse indiquée par le client lors de la prise de commande. Le client s'engage ainsi à réceptionner les produits commandés à l'adresse saisie.

14.2. Réception de la commande

Le client est encouragé à comparer la quantité de produits livrés à celle inscrite sur la confirmation de

commande et à vérifier leur état.

Conformément aux présentes Conditions générales de vente, le client peut refuser le colis si ce dernier présente une détérioration extérieure quelconque. En cas de produit abîmé, le client est invité à prendre contact avec les Editions SEDRAP, par téléphone au 05 61 43 62 43 ou par courriel à l'adresse service.librairies@sedrap.fr, sous 15 jours à compter de la réception du produit afin d'ouvrir une réclamation, suivant les modalités définies en article 16 des présentes conditions générales de vente.

ARTICLE 15 : RECLAMATIONS

Le client est invité à présenter toutes réclamations utiles au service client des Editions SEDRAP via le formulaire de contact disponible sur le site internet des Editions SEDRAP (www.sedrap.fr), ou par l'envoi d'un courriel à l'adresse service.librairies@sedrap.fr ou par contact téléphonique.

Le service client est joignable au : 05 61 43 62 43.

Seuls les retours préalablement autorisés seront acceptés.

ARTICLE 16 : GARANTIES

Tous les produits en vente sur le site internet des Editions SEDRAP bénéficient de la garantie d'éviction prévue à l'article 1626 du Code Civil et de la garantie contre les défauts cachés prévue à l'article 1641 et suivants du Code Civil. Ces garanties permettent au client de retourner les produits livrés défectueux ou non conformes. La société Editions SEDRAP est le garant de la conformité des produits dans le cadre de ces deux garanties légales.

16.1 Garantie d'éviction

Conformément à l'article 1626 du Code Civil, les Editions SEDRAP sont tenues de la garantie d'éviction du fait personnel et du fait des tiers. La garantie d'éviction protège l'acquéreur du produit vendu en cas de trouble dans la jouissance tranquille et dans la possession du produit acquis de la part du vendeur lui-même ou du fait d'un tiers.

16.2 Garantie des défauts cachés

Conformément à l'article 1641 du Code civil, les Editions SEDRAP sont tenues de la garantie à raison des défauts cachés de la chose vendue qui la rendent impropre à l'usage auquel on la destine, ou qui diminue tellement cet usage que l'acheteur ne l'aurait pas acquise, ou n'en aurait donné qu'un moindre prix, s'il les avait connus.

Conformément aux dispositions de l'article 1648 du Code civil, l'acquéreur du produit vendu dispose d'un délai de deux (2) ans à compter de la découverte du défaut pour engager une action résultant des vices rédhibitoires.

En toutes hypothèses, le client doit être en mesure de rapporter la preuve du défaut, qui n'est pas présumé.

Si le défaut est avéré, le client qui fait valoir la garantie contre les défauts cachés du produit vendu peut choisir de rendre le produit et de se faire restituer le prix, ou de garder le produit et de se faire rendre une partie du prix.

ARTICLE 17 : RETOUR

17.1. Conditions préalables

La demande de retour doit être adressée aux Editions SEDRAP par courriel à l'adresse service.librairies@sedrap.fr ou via l'Espace Librairie. Pour être valable, la demande de retour doit :

- Etre réalisée avant le 31 décembre de l'année en cours (N)
- Concerner un produit commandé au plus tard l'année précédant la demande (N-1)
- Concerner un produit toujours commercialisé par les Editions SEDRAP

En toutes hypothèses, les produits faisant l'objet de la demande de retour doivent être en parfait état, non plastifiés et non-étiquetés. Tout produit ne répondant pas à ces critères ne sera pas accepté.

Cette demande sera étudiée par le Service commercial, après réception des informations nécessaires, qui vous seront communiquées durant votre démarche.

Les Editions SEDRAP statuent sur la demande de retour et en informe le client par courriel.

En toutes hypothèses, les retours ne sont acceptés qu'après autorisation expresse des Editions SEDRAP.

Sauf cas particulier, les retours ne sont pas autorisés sur les ouvrages scolaires.

17.2. Après réception de l'autorisation par les Editions SEDRAP

Les retours doivent être effectués à l'adresse communiquée par les Editions SEDRAP, en port payé, sous réserve que ces derniers soient en parfait état et ne comportent aucune étiquette, à l'exception de celles éventuellement apposées par les Editions SEDRAP et soient accompagnés d'un bordereau détaillé au titre par colis établi par les soins du client.

Les retours acceptés font l'objet d'un avoir porté au crédit du compte du client, à valoir pendant 12 mois suivant le retour. Les retours portés au crédit du compte client, déductibles sur des échéances futures, ne peuvent faire l'objet d'une compensation anticipée sur des sommes dues aux Editions SEDRAP.

Dans le cadre de commandes supérieures à 5 références, les retours ne sont acceptés que dans la limite de 5% du chiffre d'affaires réalisé par le client l'année précédente. Toute contravention à la présente disposition fera l'objet d'une facturation correspondant aux frais de traitement.

ARTICLE 18 : RESPONSABILITÉ

Les produits proposés sur le site sont conformes à la législation française en vigueur.

Les photographies et les textes reproduits sur le site et illustrant les produits présentés ne sont pas contractuels. En conséquence, la responsabilité des Editions SEDRAP ne saurait être engagée en cas d'erreur dans l'une de ces photographies ou l'un de ces textes.

Le site est accessible 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24, sous réserve de sa fermeture pour maintenance ou réparation de tout événement échappant au contrôle des Editions SEDRAP.

Les Editions SEDRAP ne saurait être tenue pour responsable de l'inexécution du contrat conclu en cas d'indisponibilité du produit, de cas fortuit, de force majeure, de perturbation ou de grève totale ou partielle des moyens de communications ou de télécommunications. En tout état de cause, la responsabilité de SEDRAP sera limitée au montant de votre Commande.

Les éditions SEDRAP n'encourent aucune responsabilité pour tous dommages indirects, notamment de perte d'exploitation, de perte de profit.

Des liens hypertextes présents sur le Site peuvent renvoyer vers d'autres sites. Les éditions SEDRAP dégagent toute responsabilité dans le cas où le contenu de ces sites contreviendrait aux dispositions légales et réglementaires en vigueur.

ARTICLE 19 : FORCE MAJEURE

La responsabilité des Editions SEDRAP ne pourra être mise en œuvre si la non-exécution ou le retard dans l'exécution de l'une de ses obligations décrite dans les présentes conditions générales de vente découle d'un cas de force majeure.

A ce titre, la force majeure s'entend de tout événement imprévisible, irrésistible et extérieur, totalement indépendant de la volonté et du contrôle des parties au sens de l'article 1218 du Code civil.

ARTICLE 20 : LITIGES

Tout litige relatif à l'interprétation et à l'exécution des présentes conditions générales de vente est soumis au droit français.

A défaut de résolution amiable, le litige sera porté devant le Tribunal de commerce de Toulouse.